



كلية العلوم
القانونية والاقتصادية
والاجتماعية – مراكش
FACULTÉ DES SCIENCES
JURIDIQUES, ÉCONOMIQUES
ET SOCIALES – MARRAKECH

Audit Interne

Études de cas

M2 (S3) – CCA

Pr. SARRA MRANI ZENTAR

Année universitaire : 2023-2024

Etude de cas No 1 :

Sujet

La société FPL SA distribue des produits aux petites, moyennes et grandes surfaces (jouets, produits cosmétiques, ustensiles de cuisines, etc.). Elle est détenue en majorité par M. EL HACHMI et sa famille. Les chiffres d'affaires ne cessent d'augmenter et M. EL HACHMI pense encore diversifier la gamme de produits.

En tant qu'auditeur, M. EL HACHMI vous appelle en consultation et vous demande d'analyser le circuit d'exploitation: ventes, clients, sortie de stocks.

Suite à votre entretien avec lui, vous avez compris que le rapport de son commissaires aux comptes a émis des réserves sur les comptes clients, ventes et stocks. Les écarts d'inventaire sont en effet très importants et inexpliqués par la société. Il existe un grand nombre d'avoir à émettre pour livraisons non conformes à la commande et d'avoirs à émettre pour retours de marchandises. M. EL HACHMI souhaite rétablir la situation le plus rapidement possible.

Suite à vos investigations, vous notez les points suivants:

1. Activités de l'entreprise

La société a pour unique activité le négoce de produits très divers (1500 de références d'articles), destinés aux petites, moyennes et grandes surfaces commerciales. Les produits sont achetés au Maroc et à l'étranger et sont revendus sur tout le territoire marocain. Il n'existe qu'un seul lieu de stockage: Rabat.

2. Procédures administratives et comptables

2.1. Commandes

2.1.1. Réception des commandes

Les commandes des clients sont recueillies par les représentants. Les bons de commande sont prénumérotés et établis en trois exemplaires: Un exemplaire pour le client et deux exemplaires pour le service commercial.

2.1.2. Service commercial

Le service commercial saisit les bons de commande sur ordinateur. Ce dernier émet une étiquette autocollante mentionnant le nom, le numéro et l'adresse du client. Le service commercial vérifie aussi que les articles commandés sont bien en stocks et décide des réapprovisionnements lorsque le seuil des stocks minimum fixé est atteint. Le service commercial transmet ensuite deux exemplaires des bons de commande et l'étiquette autocollante au chef magasinier.

2.2. Sortie des stocks

2.2.1. Magasin: sortie physique

M. NACIRI, chef magasinier, reçoit chaque matin les bons de commande et fait préparer les sorties de stocks. Les différents articles commandés par un client X sont alors sortis du stock et rangés dans une boîte destinée à ce client, sur laquelle a été fixé l'étiquette autocollante mentionnant les références du destinataire: le magasinier lit le bon de commande, range dans la boîte les articles commandés pour lesquels il est responsable et coche les articles correspondants sur le bon de commande.

À la fin de la chaîne, la boîte est refermée et un exemplaire du bon de commande est laissé sur la boîte. M. NACIRI vérifie que tous les éléments du bon de commande sont cochés.

2.2.2. Saisie comptable

Le deuxième exemplaire du bon de commande est remis au service commercial qui, par la validation des bons de commandes, édite les bons de livraisons et les factures, et met à jour le stock comptable.

Régulièrement, une rupture de stock est constatée physiquement au magasin et non sur le stock comptable

2.3. Livraisons

Les bons de commande reçus le matin au magasin sont traités dans la matinée. Les marchandises sont expédiées dans l'après-midi.

Les livraisons sont assurées par des transporteurs indépendants. Ceux-ci livrent les colis et remettent un des deux exemplaires du bon de livraison au client. Ils rendent parfois le deuxième exemplaire à la société FPL SA.

2.4. Retours des marchandises

Les retours, qui arrivent fréquemment, sont reçus par le service commercial qui à la fin de chaque mois:

- Procède à l'inventaire des stocks reçus,
- Établit les bons de réception,
- Émet les avoirs qu'il envoie au clients,
- Remet les marchandises qu chef magasinier,
- Remet le double des avoirs au service clients qui ajuste les comptes clients et constate une charge.

2.5.Émission d'avoirs pour marchandises facturées et non livrées

Les avoirs sont émis par le service commercial lorsqu'il reçoit des réclamations téléphoniques ou écrites. Étant donné le grand nombre de l'émission des avoirs et n'est plus en mesure de contrôler le bien-fondé des réclamations des clients.

2.6. Service clients

Le service client est chargé de tenir à jour la comptabilité-clients et d'assurer le suivi des impayés.

2.6.1. Suivi des clients

Ce service dispose à cet effet des listings informatiques énumérant par client tous les mouvements (ventes et encaissements).

Le suivi des client est un travail pesant car la société a environ 6000 clients.

2.6.2. Relance des impayés

Lorsqu'un client a dépassé l'échéance de 30 jours, le service clients envoie une lettre de rappel. Cette procédure est en réalité peu utilisée car il y a beaucoup de clients à analyser et, étant donné le retard de la société dans l'émission des avoirs, les clients mécontents bloquent délibérément les paiements ou se déduisent d'office les avoirs.

TAF: Analysez les risques et recommandez des procédures de contrôle interne assurant la bonne tenue des comptes.

Solution :

Situation	Risques	Recommandations
<u>Le service commercial</u> Reçoit les commandes et les transmet au chef magasinier à aucun moment. Il n'est pas procédé du contrôle de la solvabilité des clients	La société risque de constaté la multiplication des créances douteuses et portant l'évaluation inexacte des soldes créances clients	- le responsable du service commerce devrait déterminer par client le montant de crédit autorisé ce montant doit être à jour périodiquement - prévoir une procédure de relance des clients concernant leurs créances impayées
<u>Sortie des stocks</u> M Naciri vérifie uniquement des commandes bien cochées par le magasinier il n'y a donc aucun es stocks (consistant en une vérification des marchandises mise en boites d'expéditions. en outre le stock comptable n'atteint pas le seuil de réapprovisionnement alors que le stock physique est nul	De nombreux clients fond des réclamations pour livraison non conforme à la commande.	- Monsieur Naciri peut procéder par contrôle des d'expédition par sondage vu le grand nombre de livraison pour s'assurer de la conformité des expéditions aux commandes et qu'il n'existe pas de livraison non facturé. - Contrôle des factures annulées. - Mise en œuvre de rapprochement entre les bons de livraison, les factures et les bonds de sorties des stocks.
<u>Livraison</u> Les transporteurs remettent le bon de livraison original au client et rendent l'exemplaire au service de la société.	La sortie n'a aucune preuve de la livraison. Le risque ici est très important, car les clients voulant profiter de la situation n'existant pas à tout moment à réclamer des avoirs non justifié et la sortie n'a aucun moyen de contrôler sur ces réclamation	Il est indispensable d'exiger les transporteurs de remettre au service commercial le double de tous les bons de livraisons signés par le client ces doubles devront être classés soit par ordre numérique soit avec le double de la facture client concerné

<u>Retours marchandises</u> Le service commercial gère l'intégralité des retours de marchandises : - Il reçoit les articles redoublés - Il fait l'inventaire de ces stock redouble -Il établie les bons de réception. - Il émet des avoirs. - Il remet la marchandise au chef magasinier.	Il n'existe aucune séparation des tâches (le détournement des marchandises retournées et facile et non contrôlable.	Afin de sauvegarder les patrimoines de l'entreprise, une procédure mise en œuvre pour définir la répartition des tâches. Il pourrait être suivant : - Le magasinier qui vérifie l'état des stocks est établi. - doivent être reçus par le chef magasinier qui vérifie l'état du stock et établit le bon de retour sur stock en deux exemplaire. - Il conservera un exemplaire et remettre le deuxième au service commercial. - Les avoirs pour retour seront signés pour approbation par le directeur commercial qui contrôle ainsi l'émission de tous les avoirs et recherchera
<u>Emission d'avoir</u> Les réclamations téléphoniques sont prises en compte par le service commercial qui accorde les avoirs	Il n'existe aucun contrôle de l'émission des avoirs. Ainsi, un risque d'émission des avoirs non justifié ou encore un client et une personne du service commercial est possible	Il est indispensable que toute réclamation soit écrite et que toute demande d'avoir soit préalablement approuvée par le directeur commercial et que cette approbation passe suite à une enquête ou une analyse
<u>Suivi des clients</u> Le service client ne dispos pas d'un listing (liste) informatique adopté à ses besoin. Il présente seulement les mouvements (ventes, encaissements)	Inefficacité des travaux effectués dans ce service	Pour l'amélioration des performance, l'analyse des comptes pourrait être rapide et simple si le service client disposait d'un listing des comptes clients par antériorité des soldes. Ce listing va détailler par client la place de chaque facture dont l'échéancier. Ainsi, le service client pourrait détecter rapidement les anomalies et prévenir le service commercial pour qu'il interrompe des livraisons destinées à un client présentant des risques d'insolvabilité importante.

<u>Relance</u> Non application de la procédure de relance des impayés	Evaluation inexacte des soldes clients	Utiliser l'outil informatique afin d'automatiser l'édition des lettre de rappel ou de relance au client ayant dépassé l'échéance de 30 jours (si cette échéance correspond à la pratique commercial de l'entreprise)
--	---	---

Etude de cas No 2

Première partie

DOSSIER N°1

Il vous est demandé de répondre aux questions posées, par référence au code d'éthique professionnelle des comptables de l'IFAC.

Vous êtes auditeur interne de la société FINYX. L'agent chargé des comptes fournisseurs vous présente des preuves que, le directeur général de la société, a falsifié ses comptes de dépenses. En effet, bien qu'il ait soumis une demande de remboursement pour des billets d'avion de tarif de « classe affaire », il a en réalité voyagé en « classe économique » et empoché la différence. Comme il voyage au moins une fois par mois, vous concluez qu'il a, au cours des douze derniers mois, falsifié ses comptes de dépenses pour au moins 25 000 Euro.

Vous en parlez à la présidente du conseil d'administration, qui rejette vos affirmations, soutenant qu'elle le connaît depuis huit ans et qu'il « ne ferait jamais une chose pareille ». Elle vous fait également bien comprendre qu'elle ne veut plus entendre parler de cette affaire. Vous voulez faire quelque chose, mais vous ne savez pas quoi.

1. *Que pouvez-vous ou devriez-vous faire ?*
2. *Quelle serait votre position si vous êtes l'auditeur ?*

DOSSIER N°2

Il vous est demandé de répondre aux questions posées, par référence aux normes internationales des missions d'assurance, en précisant, le cas échéant, les bonnes pratiques à mettre en œuvre

Au cours d'une mission d'audit récurrent auprès de la société AUTOMATICA, l'un des membres de l'équipe a déterminé, lors de l'audit précédent, que les contrôles automatisés du processus « Paie » fonctionnaient comme prévu.

La société AUTOMATICA est spécialisée dans l'assemblage des véhicules. Les techniciens travaillent huit heures par jour, bien que cela soit complété par des heures supplémentaires en cas de nécessité.

Chaque matin, les techniciens arrivent au travail et font le pointage à l'aide d'une carte d'identité électronique. Le nombre d'heures travaillées par technicien est calculé automatiquement à partir de l'heure de son pointage jusqu'à l'heure de son départ.

Mensuellement, le nombre d'heures ainsi calculées, est envoyé au service de la paie via le système électronique de pointage. Le système calcule automatiquement : (i) le salaire brut, en distinguant le taux normal et les taux majorés pour heures supplémentaires, (ii) les retenues sur les salaires, et (iii) le salaire net.

La liste de la rémunération nette de chaque technicien est envoyée au service de la comptabilité via le réseau interne de la société AUTOMATICA.

Il arrive que des techniciens oublient de pointer en sortant le soir.

Le comptable s'assure que les coordonnées bancaires des employés sont bien correctes. Il autorise ensuite le virement des nets à payer en utilisant le système bancaire en ligne.

Le service d'audit interne, rattaché à la direction administrative, examine trimestriellement le montant des salaires servis et sa conformité au budget. Souvent le budget est révisé pour s'adapter à l'accroissement inattendu du volume des heures supplémentaires. La conclusion du dernier rapport d'audit interne trimestriel établi par le chef de service indique que : «La société a peu de moyens pour s'assurer que les temps rémunérés ne soient pas fictifs ».

Lors de l'audit en cours, le membre de l'équipe n'a réalisé aucun test et s'est contenté de recueillir des éléments probants pour déterminer si des variations dans les contrôles automatisés ont eu lieu qui affecteraient le fonctionnement efficace et continu, et ce, par une demande d'informations auprès de la direction et par l'inspection des journaux informatiques d'intervention (logs).

1. *Identifier les principaux risques liés aux contrôles qui nécessiteraient une attention particulière, pour la planification de l'audit du processus « Paie » ?*
2. *Expliquer pourquoi l'auditeur n'a réalisé aucun test sur le système de traitement électronique des données lors de l'audit ?*
3. *Présenter les réponses aux risques et les procédures d'audit complémentaires, ainsi que la stratégie d'audit à mettre en œuvre par l'auditeur ?*
4. *Est-ce que l'auditeur peut utiliser les travaux d'audit interne ? Justifier votre réponse.*

DOSSIER N° 3

Dans le cadre d'un premier audit de la société FEAN et lors de l'accomplissement de l'étape relative au jugement préliminaire sur le seuil de signification global (S.S), un auditeur débutant estime que, des erreurs de 250.000 Euro pour l'état de résultat, et de 200.000 Euro pour les états de patrimoine seraient significatives. Lors de l'étape d'allocation du seuil global sur les postes de l'actif, le même auditeur hésite entre deux plans A et B :

Postes de l'actif	Montants	Allocation du S.S	Plan A	Plan B
IMMOBILISATIONS		4.000.000	40.000	10.000
STOCKS		2.000.000	20.000	40.000
CREANCES		3.000.000	30.000	45.000
LIQUIDITES & EQUIVALENTS DELIQUIDITES		1.000.000	10.000	5.000
TOTAUX		10.000.000	100.000	100.000

1. *Motiver votre avis sur le jugement préliminaire et l'estimation faite par l'auditeur ?*
2. *Commentez les deux plans A et B ? Lequel retenir et pourquoi ?*

3. *A supposer que le plan B est retenu, expliquer la relation entre les montants alloués et le risque d'audit relatif à chaque rubrique ?*

Seconde partie

La société SEVCOM est une société à responsabilité limitée, constituée en 2014 ayant pour objet la commercialisation sur internet des articles électroménagers dont ceux fabriqués par KLM.

Le capital de SEVCOM est détenu à raison de 51% par KLM et le reste par le gérant, M. Pascal. M. Pascal est le PDG de la société cotée KLM et son principal actionnaire.

La société SEVCOM vise actuellement l'extension de son activité par la distribution dans d'autres pays, ce qui nécessite la recherche de fonds nécessaires.

Le cabinet AB CONSEIL, se propose d'assister SEVCOM à négocier les conditions de crédit avec la banque.

Dans ce cadre, la banque exige les documents suivants :

- Des états financiers prévisionnels 2019-2023 visés par un auditeur,
- un rapport avec assurance modérée sur ses états financiers intermédiaires au 30 juin 2018 pour octroyer un premier emprunt,
- un rapport avec assurance raisonnable sur ses états financiers annuels au 31 décembre 2018 pour octroyer un deuxième emprunt.

Le cabinet AB CONSEIL a été chargé de la mission d'accompagner la société et de préparer les rapports demandés. Le cabinet accepte immédiatement la mission et s'engage à remettre ces rapports dans trois semaines. Mr Pascal convient avec le cabinet de rémunérer la mission par des honoraires de 4% du résultat brut d'exploitation telle que figurant dans l'état de résultat 2018, plus une prime variable si le prêt est accordé.

Le cabinet a engagé immédiatement deux étudiants en comptabilité et a consacré plusieurs heures à leur expliquer exactement le travail à faire, et de réserver leurs efforts pour prouver l'exactitude des comptes du grand livre et de la balance. Les étudiants ont suivi les instructions, et ont remis des projets de rapports selon lesquels les états financiers sont présentés fidèlement. Les rapports ne faisaient pas référence à aucun référentiel en matière d'information financière. Le dernier jour du travail sur place, le responsable du cabinet se rend compte que la famille de l'un des étudiants chargé des travaux détient un placement de 15% dans la société KLM.

Vous disposez des informations suivantes collectées par l'équipe qui a entamé les travaux :

A- La société SEVCOM est auditée, pour la première fois, suite à la demande formulée par la banque pour obtenir l'emprunt.

B- Les principaux indicateurs d'activité de SEVCOM sont les suivants (en Euro) :

<u>Rubrique</u>	<u>Du 1-1 au 30-6-2018</u>	<u>Du 1-1 au 31-12-2017</u>
Revenus	942.050	1.408.469
Coût des ventes	300.450	547.564
Résultat des activités courantes (avant impôts sur le résultat)	641.600	860.905

C- Les principaux autres indicateurs sont les suivants (en Euro) :30-6-2018 31-12-2017

Total des actifs	770.000	735.000
Capitaux propres (avant résultat)	234.100	207.975

D- Le seuil de signification est fixé à la moitié de 3% du total de l'actif, s'agissant d'états financiers intermédiaires.

E- Compte tenu de l'urgence pour débloquer le premier emprunt, les travaux du cabinet se sont limités à des examens analytiques et des demandes d'information. En conséquence, les situations suivantes n'ont pas été découvertes, par l'équipe affectée à la mission :

- 1- Des marchandises sont livrées mais non facturées.
- 2- Des ventes réalisées fin de l'exercice 2018 ont été comptabilisées en 2019.
- 3- Des ventes sont comptabilisées au débit d'un compte client inapproprié.
- 4- Des ventes sont comptabilisées pour des montants incorrects.
- 5- Des erreurs de calcul sont commises lors de l'établissement des factures.
- 6- Des factures de ventes fictives ont été comptabilisées.
- 7- Des chèques reçus des clients ne sont pas portés en comptabilité.
- 8- Des ventes en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du règlement.
- 9- Des erreurs sont commises dans la répartition par âge des créances clients.
- 10- Le coût de réparation d'un camion de livraison avait été capitalisé en immobilisations au lieu d'être compris dans les charges.

F- Lors de la réalisation des tests, et pour s'assurer de l'application du point fort : « Toutes les marchandises livrées sont comptabilisées», un des étudiants estime qu'il faut examiner toute la population (environ 24.000 factures) pour obtenir la certitude maximale, et qu'il faut disposer en conséquence d'un budget temps d'au moins 40 jours/hommes. Finalement, il désire réaliser un test limité, mais hésite entre les trois tests suivants :

Test 1- sélectionner un échantillon de 50 Bons de livraison (B.L), retrouver et rapprocher avec les factures de ventes correspondantes ;

Test 2- sélectionner un échantillon de 50 factures de ventes, retrouver et rapprocher avec les B.L correspondants ;

Test 3- sélectionner un échantillon de 50 Bons de commandes clients, retrouver et rapprocher avec les factures de ventes correspondantes.

Travail à faire :

1. *Précisez la nature de la mission confiée, les règles d'éthique et les normes qui lui sont applicables ?*
2. *Précisez pour la mission ainsi acceptée, la position à adopter par le cabinet si des déclarations écrites de la direction ne sont pas obtenues ?*
3. *Identifiez les principaux risques qui nécessiteraient une attention particulière, pour la planification de la mission ?*
4. *Précisez pour chaque situation qui n'a pas été découverte, par l'équipe affectée à la mission citée dans « E »:*

(1) les assertions qui risquent d'être affectées par chaque point ?

(2) les faiblesses, éventuelles des systèmes de contrôle, qui pourraient être à l'origine de chaque situation ?

(3) les tests et procédures d'audit à mettre en œuvre par l'auditeur pour détecter chaque anomalie ?

5. *Concernant les tests à réaliser cités dans « F » :*

- ☐ *Expliquer comment le travail peut être simplifié et le budget temps réduit ?*
- ☐ *Quels tests faut-il choisir en relation avec l'objectif d'audit (1,2 ou3) ?*
- ☐ *Précisez l'objectif d'audit des deux autres tests non sélectionnés parmi les trois ?*
- ☐ *Dans la mesure où les résultats du test montrent, d'après les 50 sélectionnés, que toutes les livraisons sont conformes aux factures de vente, Expliquez les conclusions à dégager de ce test et l'effet sur la stratégie de l'auditeur ? Quel serait l'effet si 13 livraisons n'ont pas été facturées ?*

6. *Dégagez toute mauvaise application des normes internationales des missions d'assurance ?*
7. *Relever et discuter des éventuelles situations de non-respect de l'éthique professionnelle, par référence au code d'éthique des comptables de l'IFAC ?*